

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER - GROSJEAN - DEBUE - MOREL - DANON - PALMA - SCHMITZ - SOLA - CASAMATTA - JULIEN - SILVY - DAMIGNANI - GIORGINI - MAUREL - FREYTAG - BILLAUD - LUSTENBERGER - HOSTALERY - MASSEY - CZIMER-SYLVESTRE - HERVIEUX - RAMOINO

Procurations : Y. PHILIBERT à A. FREYTAG
 C. REYNAUD à P. GROSJEAN
 F. UFFREN à E. PALMA
 A-M. ROUBAUD à C. BILLAUD

Absent : D. LAGORCE

Secrétaire : Pascal GROSJEAN

Question n°1 : Proposition de maintien ou non du 5^{ème} adjoint dans ses fonctions

Rapporteur : Joël FOUILLER

- Pour le maintien de Monsieur Eric PALMA dans ses fonctions d'adjoint au maire : 11
- Contre le maintien de Monsieur Eric PALMA dans ses fonctions d'adjoint au maire : 13
- Abstention : 2

Question n°2 : Proposition de maintien ou non du 6^{ème} adjoint dans ses fonctions

Rapporteur : Joël FOUILLER

- Pour le maintien de Madame Françoise SCHMITZ dans ses fonctions d'adjoint au maire : 12
- Contre le maintien de Madame Françoise SCHMITZ dans ses fonctions d'adjoint au maire : 12
- Abstention : 2

Question n°3 : Réduction du nombre d'adjoints au maire et fixation de l'ordre des adjoints

Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal décide de supprimer le poste de 5^{ème} adjoint au maire devenu vacant et de réduire à 7 le nombre d'adjoints.

Pour : 20
 Contre : 4
 Abstention : 2

Question n°4 : Réduction du nombre d'adjoints au maire et fixation de l'ordre des adjoints

Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal décide de supprimer le poste de 6^{ème} adjoint au maire devenu vacant et de réduire à 6 le nombre d'adjoints.

Pour : 19
 Contre : 4
 Abstention : 3

Question n°5 : ADMINISTRATION GENERALE – Désignation de délégués auprès du Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de la Région d'Avignon (SIDOMRA) – Abroge la délibération n° 7 du 15 avril 2014

Rapporteur : Joël FOUILLER

La délibération n° 7 du conseil municipal du 15 avril 2014 est abrogée.

Le conseil municipal désigne Messieurs Joël FOUILLER et André FREYTAG membres du Comité Syndical du SIDOMRA.

Pour : 13
 Contre : 11
 Abstention : 2

Question n°6 : FINANCES – Subvention exceptionnelle à l’Espace Gym
Rapporteur : Claude MOREL

A l’unanimité le conseil municipal :

- Attribue une subvention exceptionnelle de 800,00 € à l’Espace Gym pour les aider aux frais de déplacement pour les championnats de France.

Question n°7 : FINANCES – Subvention exceptionnelle séjour linguistique - Collège Rosa Parks
Rapporteur : Sophie HOSTALERY

A l’unanimité le conseil municipal décide d’aider à hauteur de 400,00 € le collège Rosa Parks pour l’organisation d’un séjour en Italie pour l’année scolaire 2019-2020.

A 20h11, l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.